



Un cas de renommée savante : Sylvain Lévi, de la grandeur à l'oubli

Catherine Fhima, Roland Lardinois

► To cite this version:

Catherine Fhima, Roland Lardinois. Un cas de renommée savante : Sylvain Lévi, de la grandeur à l'oubli. *Revue de synthèse*, 2023, 7ème série, 144 (1-2), pp.1-36. 10.1163/19552343-14234037 . hal-03919333

HAL Id: hal-03919333

<https://hal.science/hal-03919333>

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un cas de renommée savante : Sylvain Lévi, de la grandeur à l'oubli

Catherine FHIMA | ORCID : 0000-0001-8856-0843

EHESS, Centre de recherches historiques

Roland LARDINOIS | ORCID : 0000-0002-9730-6692

CNRS, Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud, EHESS

RÉSUMÉ :

Cet article se propose d'étudier le processus par lequel se construit puis se perpétue une renommée savante en considérant le cas de Sylvain Lévi (1863-1935), professeur de langue et littérature sanskrites au Collège de France et qui fut pendant 15 ans (1920-1935) président de l'Alliance israélite universelle. On analyse la renommée de Sylvain Lévi sur les trois plans que sont le nom propre, l'œuvre et les actions dans lesquelles il s'est engagé. On montre que la position éminente de Sylvain Lévi, de son vivant, tient au fait que son double magistère d'homme de science et d'autorité morale est en pleine adéquation avec l'actualité de son temps. Mais au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les conditions historiques, politiques et sociales ne sont plus réunies pour soutenir ce type de position. La renommée de Sylvain Lévi est alors fragmentée selon les publics, et la mémoire de son nom s'efface même des reconstructions historiographiques portant sur les grandes figures intellectuelles de la première moitié du XX^e siècle.

MOTS CLÉS : bouddhisme, Juif, Népal, nom propre, Tagore.

ABSTRACT

The aim of this article is to study the process by which a scholarly reputation is built and then perpetuated by considering the case of Sylvain Lévi (1863-1935), professor of Sanskrit language and literature at the Collège de France and who was for 15 years (1920-1935) president of the Alliance israélite universelle. We analyse Sylvain Lévi's reputation on three levels: his name, his œuvre and the actions in which he was

involved. It is shown that Sylvain Lévi's eminent position during his lifetime was the fact that his double magisterium as a man of science and moral authority was fully in line with the concerns of his time. But in the aftermath of World War II, the historical, political, and social conditions were no longer in force to support this type of position. Sylvain Lévi's reputation was then fragmented according to the audience, and the memory of his name was even forgotten in the historiographical reconstructions of the great intellectual figures of the first half of the 20th century.

KEY WORDS: Buddhism, Jewish, Nepal, Proper Name, Tagore.

SKETCH

Sylvain Lévi (1863-1935), professor of Sanskrit language and literature at the Collège de France and president of the Alliance israélite universelle for 15 years (1920-1935), is an example whose complexity is of relevance to those interested in the process by which a scholarly reputation is built and perpetuated. By explicitly defining himself as a “Jew” and a “Indianiste Bouddhisant”, Sylvain Lévi gives history and sociology an opportunity to question the dimensions of identity that make people act, in this case those of a scholar, Jewish and French. We then examine the construction of Sylvain Lévi's worth by focusing on three elements: the fame attached to his name, his œuvre and his actions.

The fame of the name is first measured, at his death in 1935, by the public obituaries from all over the world, from the United States to Russia, from India and Japan to the Middle East. The next step after his death was to establish the scholarly memory of his œuvre by compiling a selection of the most accessible articles for non-specialists in a book entitled Mémorial Sylvain Lévi.

But who was Sylvain Lévi? Born in 1863 in Paris into a modest family of Alsatian Jews whose father was a cloth merchant, he studied at a state secondary school (lycée) where he excelled in languages (Greek, Latin, German). At the age of 20, he obtained his Bachelor of literature, then met a master, the Sanskrit scholar Abel Bergaigne, who trained him in Indian studies at the École pratique des hautes études, where Sylvain Lévi became a lecturer in two of the sections of this institution, in 1886, that of historical and philological sciences (4th section) and that of religious sciences (5th

section). In 1890, he defended his main thesis on Indian theatre and was elected, in 1894, professor of Sanskrit language and literature at the Collège de France.

After his doctorate, he published *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas* (1898), which paved the way for the comparative study of sacrifice conducted by Henri Hubert and Marcel Mauss. But Sylvain Lévi had already specialised in the history of Buddhism. From an initial one-year mission to India, Nepal and Japan in 1898, he brought back numerous documents that enabled him to write the first history of this Hindu kingdom (*Le Népal*). He also collected precious Buddhist manuscripts which he edited and translated, notably the *Mahâyâna Sûtrâlamkāra* to which his name remains attached. He undertook a second one-year mission to India and the Far East in 1921-1923, at the invitation of the University of Calcutta and the Nobel Prize for literature, Rabindranath Tagore, which took him back to Nepal and Japan. Finally, he returned to Tokyo in 1926-1928 as the first director of the *Maison Franco-japonaise*. His work must also include the institutes he founded, notably the *Institut de Civilisation indienne* in 1927.

Thus, Sylvain Lévi's fame through his *œuvre*, established before the First World War, grew in the 1920s and 1930s, particularly with the publication of *L'Inde et le monde* in which he developed the idea of an "Oriental humanism". Moreover, this humanism was also put at the service of his civic commitments, from which the other part of his fame stems. In 1898, his public defence of Captain Dreyfus led him to join the *Alliance israélite Universelle*, of which he became president in 1920.

In his time, Sylvain Lévi occupied a unique position towards which all Orient converged the scholarly and political ones. But in the aftermath of World War II, the turmoil of the world undermined the conditions that sustained this position, which no other Indianist was able to occupy. The memory of his work and actions then fragmented into as many specialised circles. His scholarly work irrigates studies of Ancient India, especially his seminal work on sacrifice. But his views on Indian history, emptied of their meaning, are interpreted in the light of the political critique of Orientalist knowledge. In Jewish circles, the birth of the State of Israel rendered the anti-Zionist positions of the *Alliance israélite universelle* obsolete. Thus, at the beginning of the twenty-first century, everything concurs in making Sylvain Lévi a

figure of the inactuel, which favours the marginalisation of his name and his contribution in the intellectual historiography of France.

To understand this historical and sociological process of the passage from worth to oblivion, both of which are attached to the proper name, Sylvain Lévi, we conclude by examining the chain of transmission of fame by mobilising the notion of “mental file” developed by the philosophers of language and that of the “rigid designator” that characterises proper names, notably that of Sylvain Lévi.

INTRODUCTION

Pour celles et ceux qui, comme nous historienne et sociologue, s'intéressent au processus de la renommée savante attachée à une personne et à son œuvre, le cas de Sylvain Lévi (1863-1935) retient l'attention par la complexité de ses dimensions. En effet, renommé en son temps, célébré de son vivant, honoré à sa mort, Sylvain Lévi, historien de l'Inde ancienne et du bouddhisme, professeur au Collège de France et directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE) pendant un demi-siècle, proche d'Émile Durkheim et l'un des maîtres de Marcel Mauss et, aussi, président de l'Alliance israélite universelle¹ (AIU) durant quinze ans, Sylvain Lévi, donc, est devenu dans la mémoire intellectuelle contemporaine un nom propre attaché à une image fragmentée par les ébranlements de la deuxième moitié du XX^e siècle : le nazisme, la Seconde Guerre mondiale, l'extermination des Juifs d'Europe, le partage du monde entre pays communistes et pays libéraux, la naissance de l'État d'Israël et les mouvements de décolonisation, à commencer par celle de l'Inde le 15 août 1947, avant que ne se développe la critique des savoirs orientalistes et que les évolutions disciplinaires ne travaillent les mémoires des dettes intellectuelles.

En posant dès l'abord la double position occupée par Sylvain Lévi dans les institutions du haut enseignement supérieur et à la présidence de l'AIU, on entend montrer que la renommée de Sylvain Lévi se déploie sur ces deux plans que ce dernier a continuellement noués dans son parcours de savant et de citoyen. « Juif et indianiste

¹ Fondée à Paris en 1860, l'Alliance israélite universelle (désormais AIU) est la première institution juive internationale qui se donne pour but, d'une part, de lutter politiquement contre l'antisémitisme et, d'autre part, de promouvoir l'éducation et la transmission des valeurs d'émancipation de la Révolution française dans toutes les communautés juives dans le monde où des écoles furent fondées ; cf. KASPI, 2010.

bouddhisant, je cumule dans cet ordre-là² », ainsi se présentait en effet Sylvain Lévi dans une lettre datée de Tokyo, 4 mars 1927, adressée à Jacques Bigart, secrétaire de l'AIU, et dont il était le président depuis 1920. Juif, savant, et français, ce sont là trois dimensions des identités que l'on retient de Sylvain Lévi en ce qu'elles le font agir³, guidant ses actions qui établissent sa renommée d'homme de science et d'homme public.

L'objet de cet article est d'analyser les entremêlements des différents registres réputationnels⁴ dans lesquels cette renommée s'est déployée en suivant les traces qui en ont été conservées dans le temps comme autant d'éléments cristallisés, d'abord du vivant de Sylvain Lévi, au fil de son parcours de savant et de citoyen, ensuite après sa mort. Prendre acte du passage de la renommée de Sylvain Lévi de la grandeur à l'oubli relève d'abord d'un constat que les sources nous permettent d'établir, ces deux états de la renommée devant s'entendre en dehors de tout jugement de valeur. Dans notre démarche, du point de vue de la connaissance, deux questions nous importent. Premièrement, comment ce savant a occupé une place éminente en France et à l'étranger dans les études orientalistes et dans le monde intellectuel juif entre les années 1880 et 1930. Deuxièmement, comment cette renommée s'est fragmentée après la Seconde Guerre mondiale au point que la figure de Sylvain Lévi est quasiment effacée, pour nos contemporains, de l'histoire intellectuelle de la première moitié du XX^e siècle. En d'autres termes, il s'agit de rendre compte des raisons qui ont fait passer la renommée de Sylvain Lévi d'une position de grandeur en phase avec l'actualité de son temps à celle quasiment d'une figure de l'inactuel et donc oubliée dans la période où nous l'étudions.

LA RENOMMÉE PAR LE NOM

Si la réputation ou la renommée, la *fama*⁵, que l'on considère ici dans un sens descriptif, mesure la grandeur d'une personne dans le monde de l'opinion d'une époque donnée, elle doit être qualifiée selon la valeur positive ou négative qu'elle porte. À cet égard, peu des savants français qu'on appelait orientalistes dans les

² LARDINOIS et WEILL, 2010, p. 225.

³ Sur les identités qui font agir, cf. FHIMA, 2019.

⁴ Sur les différents registres réputationnels pour le monde de l'art, cf. BECKER, 2010 (en particulier ch. 11, p. 348-366).

⁵ GAUVARD, 1993 ; HUMMEL, 2012 ; ARBELET et DEVLAEINCK, 2021.

premières décennies du XX^e siècle, ont concentré sur leur nom autant de reconnaissance, d'estime et ponctuellement de critiques virulentes que Sylvain Lévi, à l'échelle nationale et internationale. Encore qu'il faille départager les deux types de polarisation : l'estime et la reconnaissance se plaçaient sur le plan intellectuel et scientifique, tandis que les critiques dont il fit l'objet, en particulier au sein du monde juif de la part des militants sionistes, visaient son opposition au sionisme politique. Or la position de Sylvain Lévi était largement partagée par la plupart des Juifs français de cette période.

Cette renommée de Sylvain Lévi par le nom est attestée, à titre indicatif, par la figure ci-dessous.

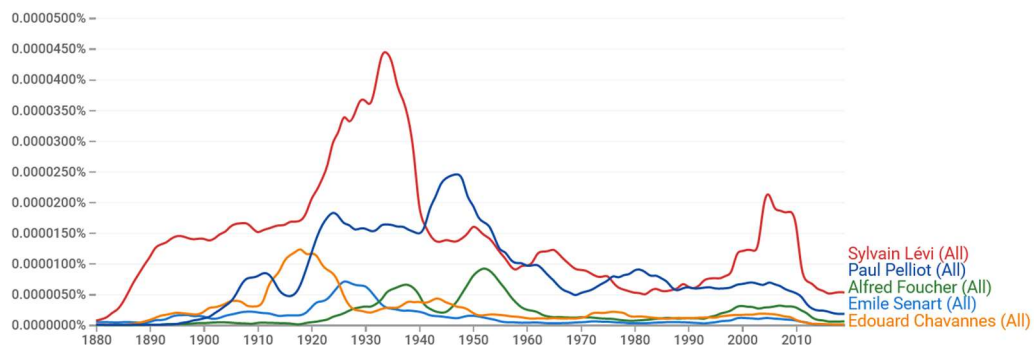


Figure : Fréquences relatives des noms de Sylvain Lévi, Paul Pelliot, Alfred Foucher, Émile Senart et Édouard Chavannes dans le corpus de textes digitalisés par Google Ngram-Viewer (1880-2019).

Cette figure compare, entre 1880 et 2019, les occurrences des noms d'auteurs de quatre autres orientalistes français contemporains de Sylvain Lévi : Émile Senart (1847-1928), Édouard Chavannes (1865-1918), Alfred Foucher (1865-1952) et Paul Pelliot (1878-1945). Nous reviendrons dans ce travail sur la périodisation de la renommée de Sylvain Lévi. Mais notons que l'augmentation des occurrences du nom de Sylvain Lévi dans la première décennie des années 2000 traduit le regain d'intérêt que suscite ce savant, et dont nous participons par nos travaux ; aussi, afin de ne pas apparaître comme juge et partie, nous situons le *terminus ad quem* de cet article autour de l'année 2000.

Le moment du décès de Sylvain Lévi, le 30 octobre 1935, dans les locaux de l'AIU, avant une réunion du Comité central, permet de saisir cette grandeur que l'on observe dans les trois espaces où Sylvain Lévi s'est fait un nom, et qui parfois se recoupent : celui des milieux scientifiques, plus spécifiquement orientalistes (philologie,

grammaire et histoire des religions), celui des milieux exclusivement juifs, savants et non savants confondus et, enfin, celui du public qualifié de « grand public » recouvrant une variété de milieux, juifs et non-juifs auxquels il s'est fréquemment adressé, très attaché aux dimensions de transmission des savoirs par les conférences, la presse et les causeries radiodiffusées.

À la mort de Sylvain Lévi les indices de sa notoriété sont nombreux. Messages de condoléances envoyés du monde entier par centaines à sa veuve, Désirée Lévi, nécrologies publiées dans la presse, en France et à l'étranger (États-Unis, Angleterre, Russie, Suisse, Inde, Japon, Maroc, Grèce, Palestine) ; cérémonies d'hommages : lors de trois séances à l'Institut de civilisation indienne⁶ (ICI) qu'il avait fondé en 1927 à l'université de Paris, et où s'exprima notamment Marcel Mauss (1872-1950), esquissant de son « deuxième oncle » le portrait d'un maître admiré, d'un ami aimé comme un parent proche ; à l'AIU et dans les écoles qu'elle anime alors en France et autour de la Méditerranée ; au Japon, à Tokyo, où il fut le premier directeur, en 1927-1928, de la Maison franco-japonaise qu'il avait contribué à créer, cérémonies encore dans un temple bouddhique et causerie à la radio de son ami et collègue Junjiro Takakusu (1866-1945), professeur à l'université impériale de Tokyo, éminent spécialiste du bouddhisme venu rencontrer Sylvain Lévi à Paris dans les années 1890. Des notices, des articles et des dossiers consacrés à sa personnalité et à son œuvre, souvent signés par des indianistes ou des savants proches de lui, paraissent dans les journaux, en France, comme dans *Le Temps*⁷ ou *L'Univers israélite*⁸, dans les revues savantes et bulletins comme le *Journal asiatique*⁹, la *Revue des études juives*¹⁰, le *Bulletin de la Maison franco-japonaise*¹¹ ou le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*¹² et, en Inde dans le *Indian Historical Quarterly*¹³ et la *Calcutta Review*¹⁴. À l'École pratique des hautes études, dans les deux sections où Lévi enseigna, les hommages furent plus conséquents encore, notamment lors de la

⁶ LARDINOIS, 2003-2004.

⁷ FOUCHER, 1935.

⁸ BLOCH, 1935.

⁹ RENOU, 1996 [1936].

¹⁰ LÉVY, 1935.

¹¹ *Bulletin de la Maison franco-japonaise*, 1936, t. 8, n°2-4.

¹² GOLOUBEV, 1935.

¹³ BAGCHI, 1936. P. C. Bagchi (1898-1956), sanskritiste et historien indien, vint à Paris préparer une thèse d'université sous la direction de S. Lévi, au milieu des années 1920.

¹⁴ *The Calcutta Review*, 1935.

cérémonie du Cinquantenaire de la section des Sciences religieuses (v^e section), qui unit « étroitement à cette célébration la commémoration du souvenir de son regretté président, Sylvain Lévi, brusquement arraché à la science française et à l'unanime affection de ses collègues [...] »¹⁵.

L'AIU ne fut pas en reste. Dans son journal *Paix et Droit*, créé à l'instigation de Sylvain Lévi en 1921, un grand dossier comportait des témoignages presque à chaud, faisant le récit des circonstances de son décès juste avant la réunion du Comité central qu'il devait présider. Tous dressaient de Sylvain Lévi un portrait rappelant son parcours, son enseignement, l'humanité qui émanait de sa personne, partageant leurs souvenirs, donnant librement accès à la nature sensible des relations qu'ils avaient entretenues les uns et les autres avec lui. Ainsi rendues perceptibles, l'ensemble de ces traces d'émotion immédiate ou différée liées à sa mort ajoutent une dimension humaine, concrète, personnelle à sa réputation.

Outre les nécrologies et les messages de condoléances, des actions sont rapidement mises en œuvre pour célébrer la mémoire de Sylvain Lévi et inscrire son héritage dans une continuité scientifique, contribuant par là à étendre la réputation savante de celui-ci : bourses, dotations à son nom, recensions de ses travaux, recueils réunissant ses œuvres. Ainsi, l'Association des Hindous de Paris, inaugurée le 13 janvier 1921 en présence de Sylvain Lévi, est à l'instigation du financement d'une bourse Sylvain Lévi. Elle vient compléter la dotation Shyamji Krishnavarma¹⁶ (1857-1930) faite à l'ICI, au début des années 1930, par la veuve de ce sanskritiste et militant nationaliste indien en hommage au savant qui l'accueillit dans son exil parisien en 1907-1911. Une recension de l'ensemble des travaux de Sylvain Lévi est publiée en 1936 dans *Bibliographie bouddhique*,¹⁷ et enfin, deux ans après sa mort, financé par une souscription publique, paraît *Mémorial Sylvain Lévi*¹⁸, avec une introduction du tibétologue Jacques Bacot (1877-1965) et la reprise de l'article de Louis Renou paru dans le *Journal asiatique*

¹⁵ *Célébration du cinquantenaire de la cinquième Section de l'École Pratique des Hautes Études*, dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses*, Paris, Librairie E. Leroux, 1936, 46, p. 1-2.

¹⁶ Shyamji Krishnavarma est né en Inde, au Gujarat ; diplômé en droit du Balliol College (Oxford), il est aussi sanskritiste. En 1905, il fonde à Londres *The Indian Home Rule Society* et édite le journal nationaliste *The Indian Sociologist* ; menacé d'arrestation par la police britannique, il se réfugie d'abord en France, à Paris, en 1907-1911, avant de s'installer à Genève où il meurt, cf. FISCHER-TINÉ, 2014.

¹⁷ MASCHINO et STCHOUPAK, 1934-1936.

¹⁸ *Mémorial Sylvain Lévi*, 1996 [1937].

sur l'œuvre scientifique du savant. Sous ce titre éloquent de *Mémorial*, ses collègues ont rassemblé quarante-quatre des articles dispersés de Sylvain Lévi, qui fixent la mémoire scientifique de leur « maître disparu ».

MAIS QUI EST SYLVAIN LÉVI ?

Si la renommée contribue à remplir un nom de qualités sociales reconnaissables, cela suffit-il à la préhension d'une personne, qui est, en sus, une personnalité, au sens social du terme ? Afin d'éviter le double écueil de l'anachronisme et de la visée téléologique, on appréhende la renommée comme un processus qui n'est pas inscrit d'emblée dans la biographie de Sylvain Lévi. Nul ne le suggère mieux que Jules Bloch (1880-1953) dans son témoignage nécrologique à la section des Sciences historiques et philologiques (IV^e) de l'EPHE, en 1937, tandis qu'il lui succède au Collège de France dans la chaire de langue et littérature sanskrites : « Sylvain Lévi se doutait bien peu qu'il deviendrait un grand orientaliste, le premier des indianistes de l'époque, au moment où, jeune licencié de 19 ans, il cherchait à l'École [EPHE] un complément agréable aux trente-deux heures de cours nécessaires à la préparation de l'agrégation¹⁹ ». Les données lacunaires dont on dispose au début du parcours de vie de Sylvain Lévi, présentent toutefois des éléments qui nous permettent d'articuler ce qui procède de dispositions personnelles (capacités, talents, motivations) et d'éléments contingents externes.

Sylvain Lévi est né en 1863, à Paris, dans une famille juive d'origine alsacienne, seul garçon entre deux sœurs. Louis (ou Louis-Philippe), leur père, et Pauline Bloch, leur mère, étaient marchands de drap dans le quartier du Marais. Son parcours scolaire et universitaire se distingue par une extrême précocité servie par des dispositions pour l'apprentissage des langues, par un effet de niche disciplinaire liée à un domaine d'étude rare, et par des contingences qui ont accéléré sa réussite. Après son baccalauréat, en 1881, refusé à l'École normale supérieure en raison, lui fut-il dit, de son jeune âge²⁰, son parcours s'en trouve précipité. En 1883, après avoir obtenu sa

¹⁹ BLOCH, 1937, p. 39.

²⁰ Selon le témoignage de Raymond Schwab, c'est la raison officielle donnée à S. Lévi qui sembla avoir conservé de ce refus le sentiment d'avoir été victime de « biais et de torts », cf. SCHWAB, 1936, p. 4. Pour les générations de 1890-1904, postérieures à celle de Sylvain Lévi, l'âge modal (i.e. le plus fréquent) d'entrée à l'École normale supérieure était de 20 ans pour les littéraires, cf. KARADY, 1972, p. 36 note 5.

licence de lettres il se classe deuxième à l'agrégation de lettres. Il est âgé de 20 ans. Puis il s'oriente vers l'étude de la langue sanskrite qui suscite encore peu de vocations, se trouvant un maître en Abel Bergaigne (1838-1888), védisant, enseignant alors à la IV^e section de l'EPHE, Sciences historiques et philologiques. Trois ans plus tard, en janvier 1886²¹, il est nommé maître de conférences pour la langue sanskrite à cette IV^e section puis, en novembre 1886, pour les religions de l'Inde à la V^e section des Sciences religieuses nouvellement créée. Les trois sociétés savantes où il entre, par cooptation, dès 1884, la Société asiatique, la Société de linguistique de Paris et la Société des études juives, témoignent de l'étendue de ses intérêts savants et des sociabilités universitaires dans lesquelles il s'insère alors.

À la suite de la mort accidentelle d'Abel Bergaigne, deuxième accélération de son parcours, Sylvain Lévi est nommé, en 1889, chargé de cours de langue et de littérature sanskrites à la faculté des lettres de Paris, conservant ses enseignements à l'EPHE. Il a 26 ans. L'année suivante, en 1890, il obtient son doctorat d'État ès lettres en soutenant une thèse principale, *Le Théâtre indien*, et une thèse secondaire, en latin, *La Grèce et l'Inde d'après les documents indiens*. En décembre 1894, présenté par Michel Bréal (1832-1915), il est élu dans la chaire de langue et littérature sanskrites du Collège de France où il délivre sa leçon inaugurale²² le 16 janvier 1895. Âgé de 31 ans, il est alors l'un des plus jeunes professeurs de cette institution.

C'est à ce jeune maître en histoire des religions de l'Inde, déjà réputé auprès de ses pairs, qu'à l'automne 1895 Marcel Mauss, nouvellement inscrit comme élève à l'EPHE pour y préparer une thèse de sociologie des religions sur la prière, vient demander conseil. Émile Durkheim (1858-1917) qui prépare son ouvrage sur le suicide ne manque pas de solliciter Lévi sur ce sujet, par l'intermédiaire de son neveu. Les premiers échanges entre le philologue et l'agrégé de philosophie, entre l'indianiste et l'apprenti sociologue²³, conduisent Sylvain Lévi à exposer dans son cours au Collège de France, en 1896-1897, les matériaux indiens sur « La théologie du sacrifice dans les Brâhmanas ». De ce cours, Sylvain Lévi en tire son livre, *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas*²⁴, qui paraît en 1898, au retour de sa première longue mission en

²¹ Archives Nationales, F17/26772 : Instruction publique (dossier administratif de Sylvain LÉVI).

²² LÉVI, 2008.

²³ De ces premiers échanges, on ne garde la trace que dans des correspondances, à partir de juillet 1896. Cf. la correspondance entre Sylvain Lévi et Marcel Mauss dont nous préparons l'édition.

²⁴ LÉVI, 1898.

Inde, au Népal, et au Japon en 1897-1898. Cet ouvrage constitue, en ce qui concerne les parties sur les rituels hindous, l'une des sources majeures de l'*Essai sur la nature et la fonction du sacrifice* que Henri Hubert²⁵ (1872-1927) et Marcel Mauss publient, en 1899, sous la tutelle d'Émile Durkheim, dans le deuxième volume de *L'Année sociologique*²⁶.

LA RENOMMÉE PAR LES ŒUVRES

Prenons la mesure de la réputation scientifique de Sylvain Lévi, au début des années 1900, en considérant ses principaux travaux et leur réception. D'abord, sa thèse sur le théâtre indien²⁷, publiée en 1890 dans la collection Bibliothèque de l'École des hautes études, est la première étude d'ampleur sur la littérature classique de langue sanskrite. Certes, depuis la traduction en langue anglaise par William Jones, en 1789, de la pièce de Kâlidasa, *Sacountala, or the fatal ring*, qui révéla à l'Europe lettrée le théâtre de l'Inde ancienne, les sanskritistes français n'étaient pas restés à l'écart de ce mouvement. Antoine-Léonard de Chézy (1773-1832) pour qui fut créée, en 1814, la chaire de langue et littérature sanskrites au Collège de France²⁸, avait publié la première traduction en français de cette pièce, *La Reconnaissance de Sacountala* (1830). Et au-delà de l'intérêt manifesté pour ce théâtre par les auteurs romantiques, plusieurs autres pièces avaient été traduites du sanskrit dans la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment par Abel Bergaigne²⁹.

Lorsqu'il entreprend sa thèse, Sylvain Lévi dispose de meilleurs atouts que ses prédécesseurs pour aborder ce sujet : l'accès à un plus grand nombre d'éditions de drames sanskrits, une meilleure connaissance de cette langue et des prâkrits, ces langues anciennes populaires que parlent les personnages féminins et de basse condition dans le théâtre indien, enfin l'étude des traités de dramaturgie disponibles. Son livre est remarqué par l'ampleur alors sans égal des matériaux analysés et par la thèse de l'auteur sur les origines du drame sanskrit. À l'encontre des indianistes allemands qui décelaient une origine grecque dans le théâtre indien, Sylvain Lévi affirme avec force le caractère *sui generis* de cette forme littéraire dont il situe les

²⁵ HUBERT et MAUSS, 1899.

²⁶ Cf. FHIMA et LARDINOIS, 2022.

²⁷ LÉVI, 1890a.

²⁸ LARDINOIS, 2018.

²⁹ Par exemple BERGAIGNE, 1879 ; BERGAIGNE et LEHUGEUR, 1884.

prémices dans les hymnes dialogués des Veda : « Le raisonnement, comme les faits, dément l'hypothèse de l'influence grecque.³⁰ » Plusieurs comptes rendus soulignèrent la qualité de ce travail, sa nouveauté, son importance, notamment celui d'Émile Senart³¹, figure éminente des études indiennes, dans la *Revue des Deux Mondes*, et celui d'Auguste Barth³² (1834-1916), alors le doyen des indianistes, dans la *Revue critique*.

Si les indianistes, français³³ ou allemands, avaient souligné l'importance du rite du sacrifice dans la religion de l'Inde ancienne, aucun n'avait encore dégagé avec netteté l'unité de la doctrine et la structure de ce rite, son « mécanisme », comme le fit Sylvain Lévi dans son deuxième livre, *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas*, paru en 1898. À cette fin, l'auteur se fonde sur des textes écrits en sanskrit védique mais alors mal considérés pour leur obscurité, les Brâhmanas (X^e-VI^e siècle avant l'ère commune), un ensemble de traités dans lesquels des instructions sur les rites se mêlent à des récits mythiques et des considérations sur le symbolisme de ces rites. Le philologue distingue d'abord les agents de ce rite : le sacrifiant, ordonnateur du sacrifice au profit duquel ce rite est accompli, et les officiants, les différentes catégories de prêtres. Puis il analyse les mécanismes du sacrifice qui règlent les rapports de l'homme avec les divinités, selon une scansion en trois temps : consécration pour entrer dans le sacrifice, oblation de la victime sacrificielle, puis sortie du sacrifice et retour du sacrifiant dans le monde commun. Ainsi, écrit Sylvain Lévi, le sacrifice « est une opération mécanique qui agit par son énergie intime » et dont toute morale est exclue³⁴, car tout est affaire d'exactitude rituelle : « L'acte bon est l'acte conforme aux prescriptions du culte ; l'acte mauvais est l'acte qui transgresse ces prescriptions.³⁵ » À cette analyse de type synchronique, Sylvain Lévi mêle des considérations d'ordre diachronique. En effet, le philologue s'effaçant devant l'historien décèle dans les Brâhmanas les traces d'une évolution comprise comme un progrès des mœurs qui marquerait le passage de sacrifices humains à des sacrifices d'animaux avant que la victime sacrificielle ne soit

³⁰ LÉVI, 1890a, p. 365. S. Lévi est revenu sur cette formule pour en atténuer la portée, le sujet restant en débat parmi les spécialistes.

³¹ SENART, 1891, p. 85.

³² BARTH, 1918, p. 145-156.

³³ BERGAIGNE, 1878-1897 ; OLDENBERG, 1894.

³⁴ LÉVI, 1898, p. 9.

³⁵ *Ibidem*, p. 100.

symbolisée par une offrande végétale. « Par une singularité notable », affirme Sylvain Lévi, « l'Inde qui n'a pas d'histoire, sait l'histoire du rituel.³⁶ »

Deux comptes rendus retiennent l'attention et permettent de situer les enjeux de cette étude. En soulignant que l'efficacité du sacrifice védique telle que spécifiée dans les Brâhmanas exclut tout sentiment moral, Sylvain Lévi heurtait la sensibilité religieuse, chrétienne, de nombre de ses collègues. Auguste Barth exemplifie ces réserves dans sa recension parue dans la *Revue de l'histoire des religions*³⁷. Parlant de « l'impiété et du cynisme » des Brâhmanas, Barth remarque avec regret que « tout sentiment vraiment religieux paraît ainsi absent de ces écrits uniquement consacrés pourtant à l'acte religieux par excellence » ; Sylvain Lévi, ajoute-t-il, « a fait les Brâhmanas plus noirs qu'ils ne sont.³⁸ »

Marcel Mauss³⁹, dans *L'Année sociologique*, abonde quant à lui dans l'analyse de Sylvain Lévi et, à l'encontre de Barth, souligne que le mécanisme du sacrifice, dans l'Inde ancienne, exclut toute considération d'ordre moral. Néanmoins, Mauss adresse à Lévi deux critiques de méthode. D'abord, il regrette que ce dernier n'ait pas mis en relation la théologie du sacrifice avec les rites proprement dits pour lesquels on dispose également de textes, le sacrifice devant être compris dans sa double dimension de doctrines, de représentations autant que de pratiques⁴⁰. Ensuite, il conteste le point de vue évolutionniste⁴¹ de Sylvain Lévi sur l'histoire des formes sacrificielles. « Ni la sociologie, ni même l'histoire religieuse de l'Inde, écrit-il, ne nous offrent des cas certains de substitution de ce genre ; on pourrait même, en ce qui concerne l'Inde, trouver sans trop de peine, des faits contraires.⁴² »

L'aspect novateur du travail de Sylvain Lévi sur le sacrifice présente des affinités intellectuelles avec le programme sociologique qu'Émile Durkheim met en place au même moment dans *L'Année sociologique*, notamment lorsque Lévi dégage les

³⁶ *Ibidem*, p. 138.

³⁷ BARTH, 1914, p. 257-261.

³⁸ *Ibidem*, p. 260.

³⁹ MAUSS, 1968 [1900].

⁴⁰ MAUSS suit ici les principes énoncés alors par Émile Durkheim selon lequel « il ne peut y avoir de mythes sans rites », cf. DURKHEIM, 1899, note 1 p. 22.

⁴¹ Les thèses évolutionnistes en sociologie des religions, que défendent alors, notamment, les anthropologues britanniques, sont l'objet d'une critique constante de la part de Durkheim et de Mauss ; les durkheimiens entendent marquer ainsi la spécificité méthodologique de la sociologie qu'ils élaborent, cf. par exemple MAUSS, 1898.

⁴² MAUSS, 1968 [1900], t. I, p. 354.

« mécanismes » du sacrifice et la structure des rituels qui font l'objet des gloses du corpus des Brâhmanas.

Au tournant du siècle, la réputation scientifique de Sylvain Lévi dépasse déjà le milieu étroit des études indiennes pour s'étendre à l'ensemble du monde universitaire. En témoignent ses nombreuses contributions à *La Grande Encyclopédie* qui paraît, sous la direction de Marcellin Berthelot, de 1886 à 1902. Au total, il ne fournit pas moins de 70 entrées⁴³, parfois longues d'une quarantaine de pages comme l'article « Inde ». Ce travail considérable montre que la somme des connaissances sur l'Inde et l'hindouisme mises à la disposition du public lettré, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, est dispensée par Sylvain Lévi. Ce dernier bénéficie même d'une entrée biographique (non signée) à l'égal de ses maîtres dont il rédige les notices, notamment celles d'Auguste Barth et d'Abel Bergaigne. Autre témoignage de cette construction de la grandeur en temps réel, pourrait-on dire, qui forge la renommée de Sylvain Lévi : l'article « Mission », dans le volume de la *Grande encyclopédie* qui paraît en 1896-1898, signale déjà celle qu'il vient d'effectuer en Inde, au Népal et en Extrême-Orient alors qu'il est à peine de retour à l'automne 1898.

Le Népal occupe une place privilégiée dans les terrains que Sylvain Lévi étudia. Il s'y est rendu à trois reprises : en 1898, en 1923 et encore en 1927. Eugène Burnouf (1801-1852) avait révélé par ses travaux pionniers sur l'histoire du bouddhisme indien, l'importance du Népal comme conservatoire de manuscrits sanskrits. Dans son sillage, en 1905-1908, Sylvain Lévi publie une monographie en trois volumes, *Le Népal. Étude historique d'un royaume hindou*⁴⁴, fondée sur des documents tibétains, chinois, népalais et européens, enrichis, pour sa part, d'observations de terrain. Dans ce travail, Sylvain Lévi⁴⁵ met en pratique les principes historiographiques qu'il avait présentés dans sa leçon d'ouverture à la faculté des lettres de Paris en succédant à Abel Bergaigne en 1889. La rareté des documents historiques dans l'Inde ancienne, la rhétorique stéréotypée des inscriptions, le mélange de fable et d'histoire des chroniques locales contraignent l'historien à étudier de manière critique l'ensemble des sources d'origines étrangères diverses pour établir une chronologie et esquisser le

⁴³ La bibliographie de Sylvain Lévi publiée après sa mort, par ailleurs très complète, ne recense sur ce point que 12 entrées ; cf. LÉVI, 1996 [1937].

⁴⁴ LÉVI, 1905-1908.

⁴⁵ LÉVI, 1890b, p. 261-268.

développement historique de l'Inde ancienne. Plus encore, ce pays situé aux marges septentrionales de l'Inde permet à Sylvain Lévi de développer une interrogation d'ordre comparatif qu'il résume d'une formule : « Le Népal, c'est l'Inde qui se fait ⁴⁶ » En effet, celui-ci considère l'histoire du Népal comme homologue par certains points à celle de l'Inde voisine. Pays conquis par le bouddhisme, puis « absorbé par le brahmanisme hindou », le Népal, observé à la fin du XIX^e siècle, doit lutter contre « la mainmise de l'Europe » à laquelle l'Inde est pour sa part soumise. En se déplaçant sur les marges de l'Inde, c'est bien le devenir historique de ce pays que Sylvain Lévi entend étudier.

Le plan de l'ouvrage propose une construction socio-historique qui rompt avec un point de vue strictement philologique. Après une présentation de la problématique et des sources, Sylvain Lévi procède à l'étude de l'organisation sociale et politique centrée sur l'opposition entre les Gurkhas, ensemble de groupes socio-ethniques qui ont construit la monarchie hindoue népalaise au XVIII^e siècle, et les Newar, population de la vallée de Katmandou dont une forte minorité est bouddhiste, puis il analyse le système religieux (divinités, cultes et monuments), et enfin, l'histoire (divine, légendaire, historique) du Népal dans la longue durée.

Dès la publication des deux principaux volumes, *Le Népal* fait l'objet d'au moins cinq comptes rendus qui paraissent en 1905-1907 dans les revues savantes. On retient celui de Marcel Mauss dans *L'Année sociologique* : « [Ce livre] est et sera nous le craignons, pour longtemps unique dans la littérature indologique. Une préoccupation vive, constante, de rattacher l'histoire des faits passés à l'observation précise des phénomènes sociaux actuels lui acquiert d'autre part une valeur sociologique très particulière.⁴⁷ » À cette monographie portant sur une royauté hindoue, il faut ajouter les travaux plus savants que sont l'édition et la traduction de traités bouddhiques d'importance que Sylvain Lévi a collectés au Népal et qui ont pu faire l'objet de ses cours publics au Collège de France. C'est le cas du *Mahâyâna Sûtrâlamkāra*⁴⁸, traité dont le titre savant fut relayé par la presse (par exemple en 1908, dans *L'Aurore* ou *L'Écho de Paris*) qui annonçait les cours au Collège de France, alors que l'édition et la traduction paraissaient en deux volumes en 1907 et 1911. Cet « exposé de la doctrine

⁴⁶ LÉVI, 1905, I, p. 28.

⁴⁷ MAUSS, 1969 [1905-1906], p. 545.

⁴⁸ LÉVI, 1907-1911.

du Grand Véhicule » attribué à Asanga, grande figure du bouddhisme indien de la première moitié du V^e siècle de l'ère commune, expose le travail d'ascèse auquel doit se soumettre le praticien du yoga pour devenir un *bodhisattva* et parcourir encore les dix étapes qui le mèneront vers l'état d'éveil absolu, de Bouddha. Ce traité dont Sylvain Lévi confronte les versions en sanskrit, en chinois et en tibétain, s'attacha à son nom comme le témoignage de son érudition qui donnait accès, pour des lecteurs exigeants, aux expériences ésotériques des virtuoses de la mystique orientale.

Hors de France, la renommée de son livre sur le Népal parvint jusqu'aux autorités du pays même, comme en témoigne lors de la seconde mission, en 1922, Désirée Lévi, sa femme, dans une lettre à un ami anglais : « Lorsqu'il y a 17 ans, mon mari publiait son Histoire du Népal, nous ne pensions pas qu'il nous vaudrait un tel accueil.⁴⁹ » Il est vrai qu'en 1898, l'indianiste avait été reçu au Népal par son « premier ministre », Chandra Shumsher (1863-1929), non comme un simple chercheur individuel mais comme le représentant de la science française et partant, de la France. En atteste le don d'un manuscrit bouddhique enluminé du XI^e siècle que Chandra Shamsheer fit alors à la France par son intermédiaire⁵⁰. La renommée du savant n'est donc pas seulement assise sur des œuvres et un public savant, mais elle s'établit aussi sur un arrière-fond de diplomatie politique liée à la science, qui se noue avec une considération nationale des sciences.

La renommée de Sylvain Lévi par les œuvres s'avère, en outre, inséparable de celle que lui valut son magistère, car ce maître de science fut aussi un professeur animé par l'idée de transmettre son savoir. Un exemple en donne la mesure. Pour célébrer les 25 ans de son enseignement à l'EPHE, un volume d'hommages paraît en 1911⁵¹ : les *Mélanges d'indianisme offerts par ses élèves à Monsieur Sylvain Lévi* réunissent plus d'une vingtaine de contributeurs et une contributrice, Mabel Haynes Bode (1864-1922), britannique, spécialiste de langue pâli et du bouddhisme, et amie de Marcel Mauss. Car Sylvain Lévi est alors le maître de ce que l'on nomme « l'école d'indianisme » fondée à Paris par l'enseignement d'Abel Bergaigne, et on vient de

⁴⁹ D. LÉVI, lettre datée de Katmandou, 6 mai 1922 (collection particulière).

⁵⁰ RIBERAIGUA, 2017.

⁵¹ Il est assez commun qu'un professeur reçoive un tel hommage en fin de carrière, mais il est plus rare que cet hommage lui soit rendu lorsqu'il est en pleine activité, Sylvain Lévi est alors âgé de 48 ans.

l'étranger suivre ses cours, d'abord des pays européens et des États-Unis, mais aussi d'Extrême-Orient, du Japon, et enfin de l'Inde, après la Première Guerre mondiale⁵².

L'INDE ET LE MONDE : UNE HISTOIRE CONNECTÉE DE L'INDE ANCIENNE

Au-delà de la figure du professeur reconnu par ses pairs, demeure la question de savoir comment la renommée de Sylvain Lévi se cristallise auprès du grand public. Après la Première Guerre mondiale, au lendemain de la seconde mission que celui-ci mène en Inde, au Népal, et au Japon, en 1921-1923, son épouse, Désirée Lévi, qui l'accompagnait, publie aux éditions Rieder, par l'entremise de son neveu, l'écrivain Jean-Richard Bloch (1884-1947), *Dans l'Inde (De Ceylan au Népal)*, une chronique de leur voyage. Or ce récit est souvent pris pour un ouvrage du professeur au Collège de France lui-même. Habileté éditoriale ? En tout cas la signature du livre sous le nom de D. Sylvain-Lévi aboutit à escamoter en partie le nom de l'épouse pour valoriser le nom du savant, contribuant à grandir la notoriété de celui-ci, même si l'ouvrage fait fond sur les attentes de l'époque férue de curiosité pour les mondes extra-européens et d'exotisme avec lequel Sylvain Lévi entretenait peu d'affinités.

Cependant, la réputation de Sylvain Lévi auprès du public cultivé s'établit alors avec la publication de son essai : *L'Inde et le monde* dont l'essentiel parut en plusieurs livraisons dans *La Revue de Paris* en 1925. Sous-tendu par l'expérience du savant qui possède une maîtrise des langues orientales que la plupart de ses contemporains n'ont jamais eue, ce livre de synthèse témoigne aussi des échanges de Sylvain Lévi, sur la longue durée, avec ses collègues indiens et japonais devenus des amis, notamment Rabindranath Tagore (1861-1941, Prix Nobel en 1913) et le bouddhisant japonais Junjiro Takakusu. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, en effet, Sylvain Lévi qui a rencontré Tagore lors de ses visites en France en 1920-1921, est le premier indianiste européen invité par ce dernier pour enseigner dans la nouvelle université qu'il met en place sur ses terres, à Santiniketan, à l'est de Calcutta. Dans le même temps, Sylvain Lévi est distingué docteur *honoris causa* de l'université de Calcutta, invitation qui lui avait été adressée dès 1914 mais qu'il lui fallut reporter lorsque la Première Guerre mondiale éclata. Des conférences prononcées à Calcutta ou à Dacca, jusqu'au Japon, de ses visites, de ses amitiés, de ses échanges avec les intellectuels et

⁵² FHIMA et LARDINOIS, 2020.

les savants indiens et japonais de son temps, *L'Inde et le monde* en est aussi la résultante.

Ce livre se soutient d'un constat et défend une thèse qui font son originalité et sa force, ne serait-ce que parce que Sylvain Lévi procède à rebours de la chronologie pour la développer. En premier lieu, il affirme que l'Inde ancienne se comprend autour des deux pôles qu'il désigne comme celui de la civilisation bouddhique et ensuite de la civilisation brahmanique. En second lieu, il montre que l'Inde a toujours été connectée au monde, car malgré la fermeture de la civilisation brahmanique sur elle-même, ce pays s'est nourri de ses contacts avec l'étranger. Et ce depuis les temps anciens, comme en atteste la variété des populations et des cultures que cette civilisation brahmanique a assimilées. Sylvain Lévi distingue alors trois modalités de connexions majeures : d'abord le bouddhisme que l'Inde a donné à l'Extrême-Orient, puis l'Islam qui l'a connectée aux grands empires musulmans, enfin les puissances européennes qui sont venues la coloniser depuis le ^{xv} siècle. De ce constat, Sylvain Lévi défend l'idée novatrice que l'Inde porte en elle un message d'universalisme dont le bouddhisme lui semble l'accomplissement. Cette religion missionnaire dont les principes s'enracinent dans la métaphysique brahmanique, propose en effet des voies de salut qui s'adressent en principe à tous, au-delà de l'appartenance de caste — cette « espèce de géôle sociale⁵³ » — qui garantit la pérennité de l'hindouisme. Pour lui, le message du bouddhisme est l'expression de « l'humanisme oriental », syntagme dont il revendique la paternité : « Here I have connected two words which, I am afraid, meet for the first time.⁵⁴ »

Destiné au grand public, *L'Inde et le monde* connut deux tirages et bénéficia de nombreux échos dans la presse, les revues généralistes et les revues spécialisées entre 1926 et 1930, en France comme en Inde alors que l'ouvrage ne fut traduit qu'en japonais. Mais son dernier chapitre, « *Eastern Humanism* », conservé dans sa forme originelle d'une conférence faite en anglais devant des étudiants de l'université de Dacca, rendait accessible sa thèse à un public international. L'accueil est largement favorable aux réflexions de Sylvain Lévi qui rencontrent les interrogations de l'époque sur l'Orient⁵⁵. On mesure la renommée de Sylvain Lévi et le nouveau statut que *L'Inde*

⁵³ LÉVI, 1925, p. 67.

⁵⁴ *Ibidem*, p. 158.

⁵⁵ Sur la querelle « Orient-Occident » dans les années 1920, cf. LARDINOIS, 2007, p. 209-212.

et le monde lui confère, voire son aura qui est à son apogée : de « grand » savant et de professeur, il est élevé au rang d’auteur de référence incontournable (on dirait aujourd’hui expert), pour tout ce qui concerne l’Inde et plus généralement l’Asie et les questions sur l’Orient. En France, par exemple, le pasteur alsacien Fernand Ménégoz écrit que Sylvain Lévi « jouit aujourd’hui comme indianiste d’une renommée universelle⁵⁶ ». À travers les termes utilisés par les uns et par les autres pour qualifier Sylvain Lévi et les réflexions suscitées par son ouvrage, on note la juxtaposition des différents domaines de reconnaissance tels qu’exprimés dans le *Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris* : « le savant auteur dont l’éloge n’est plus à faire, nous donne la synthèse, la substance des connaissances et conclusions acquises au cours de toute une vie consacrée à l’étude de l’Asie et surtout de l’Inde mystérieuse et merveilleuse.⁵⁷ »

L’ouvrage suscita aussi des recensions négatives, quoique minoritaires. Sylvain Lévi représentait alors moins la science que la politique coloniale des puissances occidentales. Par exemple, pour l’intellectuel nationaliste indien Benoy Kumar Sarkar (1887-1949), enseignant l’économie à l’université de Calcutta et qui avait croisé Sylvain Lévi à Paris en 1921 lors de l’inauguration de l’Association des Hindous de Paris, *L’Inde et le monde*, recensé dans *The Calcutta Review*, était un ouvrage entièrement dévolu à la défense du colonialisme et à la promotion de l’impérialisme : « the book is altogether a chip of traditional *Orientalisme*, i.e., study of things Oriental (ancient or modern) with the object of supporting colonialism or imperialism⁵⁸ ». Vers 1930, toutes considérations sur l’Inde ancienne semblent être lues à l’aune d’un agenda politique. De même en France, on relève une critique virulente à l’extrême-gauche du champ politique. Dans la revue *Clarté*, proche du parti communiste, un long article signé Marcel-Eugène, en juillet 1926, portait un titre indiquant le point de vue radical : « L’Orient trahi par un orientaliste officiel. À propos du livre de M. Sylvain Lévi, membre de l’Institut et gloire de la bourgeoisie française : *L’Inde et le monde*⁵⁹ ». Cet

⁵⁶ MÉNÉGOZ, 1929, p. 493.

⁵⁷ *Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris*, 1930, p. 133.

⁵⁸ SARKAR, 1930, p. 118. L’expression « chip of traditional *Orientalisme* » fait écho au livre de l’orientaliste d’origine allemande, Max Müller (1823-1900) qui a rassemblé une partie de ses travaux, réalisés en Grande-Bretagne, sous le titre : *Chips of a German Workshop*, paru en 4 volumes en 1867-1875.

⁵⁹ MARCEL-EUGÈNE, 1926, p. 54-58. Marcel-Eugène est le pseudonyme de Marcel Gauche, alors membre de la SFIO, qui adhéra au Parti communiste français en 1929. Contrairement à ce qu’il écrit

article qui qualifiait l'ouvrage de « propagande » et dont le titre résume le contenu, s'insérait dans un numéro dénonçant « l'impérialisme colonial ». Les attaques portaient davantage sur la personne que sur les propos de l'ouvrage. Les inspirait, à l'évidence, l'hostilité au bolchevisme que Sylvain Lévi avait exprimée à plusieurs reprises.

L'élargissement de la reconnaissance de Sylvain Lévi par les pairs, au sein du monde universitaire, à la renommée auprès d'un grand public cultivé⁶⁰ est encore attestée dans les années 1920 et 1930, outre le succès rencontré par son livre *L'Inde et le monde*, par l'entretien qu'il accorde au journaliste Frédéric Lefèvre dans *Les Nouvelles littéraires*, en mars 1925, dans la série « Une heure avec...⁶¹ ». Cet échange dans lequel sont abordés sur le mode de la conversation très prisé à cette période par la presse, le parcours universitaire de Sylvain Lévi, son œuvre scientifique, même dans ses aspects les plus érudits, notamment sa traduction du Mahâyâna Sûtrâlamkāra, et des considérations générales sur l'Inde et l'Asie, agrémenté de plusieurs dessins au trait, fait accéder Sylvain Lévi au rang national d'orientaliste qui lui confère, plus encore que la renommée, une image de notoriété publique. La visibilité⁶² du savant devient manifeste à l'occasion de son séjour au Japon où il dirige la Maison franco-japonaise en 1927-1928 : Sylvain Lévi fait alors office de représentant officiel, non seulement de la science française mais aussi de l'État, à l'occasion par exemple des obsèques de l'empereur Taishō Tennō (1879-1926) le 7 février 1927 ou, encore, lors des cérémonies d'accréditation de l'ambassadeur de France au Japon, Robert de Billy (1869-1953), comme en témoignent les reportages photographiques en première page du quotidien l'*Excelsior*, en juin de cette même année. Cette reconnaissance de Sylvain Lévi, en France mais aussi au Japon, lui permet alors de réunir une équipe de savants japonais et français afin d'éditer un dictionnaire encyclopédique du bouddhisme d'après les sources chinoises et japonaises, le Hōbōgirin, ambitieux projet collectif toujours en cours de publication.

Marcel-Eugène, Sylvain Lévi n'était pas membre de l'Institut. Nous remercions Catherine Clémentin-Ojha pour cette référence.

⁶⁰ Sur ces deux registres de la reconnaissance, par exemple dans le monde de l'art, cf. LANG and LANG (1988).

⁶¹ LÉVI, 1925b.

⁶² HEINICH, 2012.

LA RENOMMÉE PAR L'ACTION : L'HUMANISME AU SERVICE DE L'HISTOIRE

Seules les recensions positives ont relevé que « l'humanisme » était la clé de voûte de *L'Inde et le monde*. Or cet ouvrage représente en fait la forme aboutie d'un idéal que Sylvain Lévi a appliqué tout au long de sa vie et de son action publique. Parce que les haines antisémites s'accroissent à la fin du XIX^e siècle et menacent la place d'« égaux »⁶³ qu'occupent les Juifs dans la modernité issue du processus d'émancipation engagé en 1791, Sylvain Lévi estima de son devoir moral de combattre publiquement et l'idéologie et ses effets haineux : en mission au Népal lorsque l'affaire Dreyfus atteint son point culminant, il écrivit à son retour une lettre publique à la Ligue des droits de l'homme en faveur du colonel Picquart, publiée *in extenso* dans la presse ; puis il entra au comité de l'AIU (1898). Plus tard, comme beaucoup d'intellectuels juifs marqués par l'affaire Dreyfus⁶⁴, il s'engagea lors des pogromes de Kichinev en Bessarabie (1903-1905) et défendit les Juifs d'Europe centrale et de Russie pendant la Première Guerre mondiale, au côté d'Émile Durkheim.

La question de la Palestine dont débattent les puissances alliées, en 1919, et qui porte notamment sur la création d'un Foyer national juif, conduit Sylvain Lévi à s'engager davantage, en particulier comme citoyen français et autorité morale. Dans un premier temps, la guerre n'est pas encore terminée lorsqu'il est associé, par le ministère des Affaires étrangères (MAE), à une Commission sioniste promue par le Baron de Rothschild. Il accompagne alors une mission exploratoire en Palestine, en mars-juillet 1918. À son retour, il publie dans *Le Temps* un récit de sa mission, « Une renaissance juive en Judée »⁶⁵, reproduit en livret par la Ligue des Amis du sionisme qu'animaient Maurice Vernes (1845-1923), son collègue de l'EPHE, et l'écrivain André Spire (1868-1966). Parce qu'il y faisait l'histoire du sionisme et manifestait par endroits son admiration pour les réalisations effectuées depuis la fin du XIX^e siècle par la colonisation juive en Palestine, et qu'il se montrait sensible à la reviviscence de l'hébreu, Sylvain Lévi a probablement laissé supposer, à tort, qu'il était gagné par le sionisme politique. Deuxième temps, à son retour de Palestine, il est encore chargé par le MAE d'une mission aux États-Unis, seul, de septembre à décembre 1918, afin

⁶³ ROSANVALLON, 2011.

⁶⁴ FHIMA, 2009.

⁶⁵ LÉVI, 1918.

d'engager les organisations juives américaines à se rapprocher de la position du gouvernement français, opposée à celle de l'Organisation sioniste mondiale (OSM) basée à Londres. Troisième temps, enfin, à la Conférence de la Paix, Sylvain Lévi prend position publiquement contre la formation d'un Foyer national juif en Palestine, suscitant ainsi surprise et colère dans les milieux sionistes qui le prennent à parti, de Haim Weizman, président de l'OSM à la presse sioniste, en passant par André Spire qui, en tant que secrétaire de la Ligue des Amis du sionisme, représentait les sionistes français à la Conférence. Dans un article intitulé : « Du *Mahâyâna Sûtrâlamkāra* à la Conférence de la paix⁶⁶ », le poète congédiait le professeur et ses engagements politiques en le renvoyant à ses études érudites, attestant d'un même mouvement la renommée de Sylvain Lévi dans ce domaine.

L'année suivante, Sylvain Lévi accepte la présidence de l'AIU qui défend des positions résolument antisionistes par fidélité à la France. Durant les années 1920, le nouveau président s'implique dans le déploiement des œuvres éducatives traditionnelles de l'AIU et dans le combat contre l'antisémitisme, en Europe en particulier. Une dizaine d'années plus tard, lors de la séance solennelle organisée à Paris, au Trocadéro, le 10 mai 1933, avec de nombreux intellectuels, en soutien aux victimes des persécutions antisémites en Allemagne, l'intervention de Sylvain Lévi qui s'autorise de sa double position de professeur au Collège de France et de président de l'AIU, témoigne de sa conscience du « mensonge de la "race"⁶⁷ » que professe l'idéologie nazie mais, aussi, de sa confiance absolue dans le rôle protecteur de « tous les proscrits » que les Juifs attribuent à la République française⁶⁸. L'afflux des Juifs allemands cherchant refuge en France, et la situation générale des Juifs en Allemagne accable moralement et physiquement Sylvain Lévi qui meurt à la tâche le 30 octobre 1935.

Quatre ans plus tard l'Europe s'embrase, la France est occupée par les nazis, l'appartement des Lévi pillé, comme le sont les locaux de l'AIU, et la République renie ses citoyens juifs. Le fils aîné des Lévi, Abel, est arrêté et déporté à Auschwitz par le premier convoi, en 1942, avant sa femme Suzanne et leur fils Vincent, arrêtés, déportés et gazés en 1943. Désirée Lévi, qui s'est réfugiée en Ardèche avec son fils cadet,

⁶⁶ SPIRE, 1962 [1919].

⁶⁷ L'intervention de Sylvain Lévi est republiée dans LARDINOIS et WEILL, 2010, p. 256-257.

⁶⁸ Sur le rôle historique de la protection des Juifs par les États, cf. YERUSHALMI, 2011.

Daniel, diplomate alors déchu de ses fonctions par le gouvernement de Vichy, meurt le 16 février 1943. Daniel Lévi⁶⁹ est réintégré dans ses fonctions au ministère des Affaires étrangères en 1945. Mais alors, le monde que les Lévi ont connu a disparu.

LA FIN D'UN MONDE : L'HISTOIRE FRAGMENTE LA MÉMOIRE

Nous nous sommes attachés jusqu'alors à analyser les conditions sociales de construction de la grandeur de Sylvain Lévi de son vivant. Au début des années 1930, Sylvain Lévi occupait dans le champ intellectuel une position sans concurrence que l'on peut caractériser par la réunion des Orient qui se rencontraient dans sa personne, son œuvre, ses engagements⁷⁰. Par la maîtrise de la langue sanskrite, langue indo-européenne par excellence, et des idiomes apparentés, par l'élargissement de ses compétences aux langues du bouddhisme, le tibétain, le chinois, le japonais, Sylvain Lévi faisait alors le lien dans son œuvre savante entre l'Occident, l'Inde et l'Extrême-Orient. Et encore, président de l'Alliance israélite universelle, il élargissait son domaine d'action à l'Orient méditerranéen autant qu'à l'Europe centrale et orientale en s'engageant pour l'émancipation des Juifs par les voies de l'éducation au moyen de la langue et de la culture françaises que diffusait l'AIU dans ses écoles.

Toutefois au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'ébranlement des mondes occasionné par ce conflit a sapé les principes de la position sur laquelle s'était construite la grandeur de Sylvain Lévi. Témoignent de ces bouleversements, d'une part, l'indépendance de l'Inde acquise en 1947 puis la reconfiguration des puissances asiatiques (Indochine, Chine, Japon) et, d'autre part, la naissance de l'État d'Israël en 1948 et la recomposition des mondes arabes. La position occupée avant-guerre par Sylvain Lévi s'est alors fragmentée, paraissant impossible à reproduire, inactuelle ; de même sa mémoire, jusqu'au quasi-effacement de son nom, au moins jusqu'au début des années 2000, moment où nous arrêtons cette enquête avant que son œuvre et sa personne fassent à nouveau l'objet d'un intérêt historiographique⁷¹. Mais pour rendre

⁶⁹ NICAULT, 2020.

⁷⁰ Cf. FHIMA et LARDINOIS, 2013.

⁷¹ En 2001, Roland Lardinois, qui préparait la publication de *Correspondances orientalistes entre Paris et Saint-Petersbourg* (BONGARD-LEVIN, LARDINOIS, VIGASIN, 2002), initiait un colloque international sur Sylvain Lévi pour lequel il sollicitait la collaboration de la sanskritiste Lyne Bansat-Boudon de l'EPHE-V^e section ; le colloque s'est tenu à Paris en 2003 ; cf. BANSAT-BOUDON et LARDINOIS, 2007.

compte de cette fragmentation, on se heurte à la difficulté de documenter le manque et de lui donner sens en se gardant de toute surinterprétation.

Dans ce processus d'effacement progressif trois éléments de la renommée sont à distinguer, celui de la personne, celui de l'œuvre et celui de ses actions publiques. Pour le dire autrement, et bien que dans les faits la personne soit difficilement séparable de ses actions : que deviennent le nom de Sylvain Lévi et les actions qui lui sont attachées et que reste-t-il de son œuvre, car qu'est-ce qu'une œuvre qui dure dans les disciplines des humanités et des sciences sociales, si on prolonge la réflexion à partir de l'interrogation d'Howard Becker⁷² ? Pour répondre d'abord à la question de l'œuvre, il faut prêter attention aux hommages, aux rééditions d'ouvrages, à la continuité des références et à leur raréfaction.

Dans l'espace savant des études indiennes, le centenaire de la naissance de Sylvain Lévi, en 1963, a donné lieu à des cérémonies d'hommage à l'Institut de civilisation indienne, dont il fut le créateur⁷³, comme on l'a noté précédemment, et au musée Guimet, tandis que deux de ses ouvrages majeurs ont été réédités avec une préface du védisant Louis Renou (1896-1966), *Le Théâtre indien* (1963) et *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas* (1966). Pour sa part, le sanskritiste Eli Franco a réédité *Mémorial Sylvain Lévi*, en 1996, augmenté de la bibliographie du savant et d'un index. Mais cet ouvrage de référence paru en Inde chez un éditeur spécialisé en indologie, n'est plus destiné à un public français généraliste auprès duquel il est passé inaperçu. Toutefois, la renommée d'une œuvre érudite comme celle de Sylvain Lévi ne peut se mesurer que dans les milieux savants concernés. Les références à ses travaux peuvent être repérées en France et à l'étranger, dans les recherches sur le théâtre indien⁷⁴ ou dans les études bouddhiques⁷⁵. La monographie en trois volumes sur le Népal, un siècle après sa publication, reste un ouvrage de référence : le livre a été traduit,

⁷² BECKER, 2010.

⁷³ Dans la communauté indianiste, après la mort de Sylvain Lévi, une tradition rapporte avec constance que ce dernier ne serait que l'un des créateurs de l'Institut de civilisation indienne, au même titre qu'Émile Senart et Alfred Foucher. Cependant, aucun document d'archives lié à cette création n'atteste les interventions d'Émile Senart et d'Alfred Foucher ; ce dernier devint néanmoins le premier directeur de l'ICI en raison du rattachement, alors, de cet institut auprès de la faculté des lettres ; cf. LARDINOIS, 2003-2004.

⁷⁴ BANSAT-BOUDON, 1992.

⁷⁵ SCHERRER-SCHAUB, 2007.

partiellement, en anglais en 1975 par Theodore Riccardi, un anthropologue américain spécialiste du Népal, et en népalais par Dilli Raj Upreti Patan⁷⁶ en 2005.

Or l'étroite association de Sylvain Lévi avec le Népal est telle, dans la mémoire des études indiennes, que l'historien du bouddhisme est devenu un personnage littéraire associé au non moins célèbre personnage de détective privé, Sherlock Holmes. C'est précisément Ted (Theodore) Riccardi qui, se transformant en écrivain, met en scène le philologue français dans une nouvelle intitulée : « The case of the French savant⁷⁷ ». L'histoire est la suivante : en mission au Népal, Sylvain Lévi disparaît subitement de Katmandou, parti dans la nuit déchiffrer une inscription sanskrite dans un temple sur lequel pèse une malédiction mortelle. Sherlock Holmes, sanskritiste à ses heures dans une autre vie littéraire et de passage au Népal, mène l'enquête à la demande du Maharaja. On retient surtout les propos que Riccardi prête à Sherlock Holmes en ce qu'ils témoignent de la renommée que Sylvain Lévi aurait acquise par ses œuvres : « Lévi, selon Holmes, était une personne des plus divertissantes, très conscient de ses dons intellectuels. Allant sur la fin de ses trente ans seulement, il avait déjà publié des articles savants sur l'histoire et la religion de l'Inde. Lévi lui présenta avec fierté des exemplaires de deux de ses ouvrages, *La notion [sic] de sacrifice dans les Brahmanas*, et *Le Théâtre Indien*, qui ni l'un ni l'autre ne plaisaient particulièrement à Holmes, mais pour lesquels il remercia le bon professeur.⁷⁸ »

En effet, il faut souligner la postérité, en France en particulier, du livre séminal de Sylvain Lévi, *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas*. Dans la seconde moitié du XX^e siècle et au-delà, ce livre a nourri les recherches de deux indianistes français, celles de Madeleine Biardeau⁷⁹ et, surtout, celles du védisant Charles Malamoud⁸⁰ dont l'œuvre, nourrie aussi par les travaux de Louis Renou et d'Émile Benveniste, peut être lue comme une série de variations anthropologiques sur le sacrifice védique ; en 2007, *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas* fut rééditée avec une postface de Charles Malamoud.

⁷⁶ Dilli Raj Upreti Patan (ou Dilli Raj Upreti) fut ambassadeur du Népal en France en 1984-1989.

⁷⁷ RICCARDI, 2003.

⁷⁸ *Ibidem*, p. 177 (notre traduction). Dans un autre roman écrit par une autrice française familière du milieu indianiste, Sylvain Lévi fait également une apparition, mais il s'agit surtout de situer de manière réaliste le cadre universitaire sur lequel fait fond la fiction ; cf. VARMA, 2016.

⁷⁹ BIARDEAU et MALAMOUD, 1976.

⁸⁰ MALAMOUD, 1989 ; LÉVI, 2003 (Postface) [1898].

La comparaison avec les disciplines des sciences sociales est ici intéressante. Alors qu'Henri Hubert et Marcel Mauss n'auraient pu, en 1898, écrire conjointement leur essai sur le sacrifice sans la contribution majeure de Sylvain Lévi à l'étude des rites védiques⁸¹, le livre de ce dernier sur les Brâhmanas demeure méconnu des sociologues lorsque *L'essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, entré depuis les années 1950 dans le cercle des « communautés interprétatives⁸² », fait office de classique des sciences sociales.

En fait, c'est la reconfiguration de l'espace des humanités et des sciences sociales dans la deuxième moitié du XX^e siècle qu'il faudrait prendre en compte pour expliquer la place réduite accordée aux études portant sur l'Inde ancienne à partir des années 1960. L'indianiste ou l'indologue comme spécialiste des textes classiques de cette civilisation que fut Sylvain Lévi, qui adjoignait à ses compétences de philologue et d'historien une connaissance directe de l'Inde de son temps, ne dispose plus alors de position éminente pour parler de l'Inde et de l'Extrême-Orient. Le développement des sciences sociales, disciplines qui ont pour objet d'études privilégié l'Inde moderne et contemporaine, a fait émerger des travaux novateurs produits dans de nouvelles institutions. À côté de l'École pratique des hautes études et du Collège de France, restés les lieux de l'érudition, s'est développée, à Paris, l'École des hautes études en sciences sociales (émanation de l'EPHE) qui assure sa prééminence dans ces disciplines. L'œuvre de Louis Dumont (1911-1998), qui fut directeur d'études à l'EHESS, est à cet égard exemplaire. Son livre maître, *Homo hierarchicus* paru en 1966, témoigne de la valeur heuristique d'une réflexion nourrie des leçons anthropologiques et indianistes de Marcel Mauss, qui fut l'élève de Sylvain Lévi. Mais la réception de son œuvre, dans le dernier quart du XX^e siècle, reproduit la division que l'on repère à l'égard de l'essai sur le sacrifice d'Hubert et de Mauss. D'un côté, les spécialistes de l'Inde s'inspirent du modèle élaboré par Louis Dumont ou interrogent le bien-fondé de ses analyses, notamment sur le système des castes⁸³, lorsque de l'autre, des historiens et des philosophes qui ignorent tout de l'Inde commentent ses analyses sur la hiérarchie ou l'individualisme en délaissant les matériaux indiens. La thèse novatrice de « l'humanisme oriental » exposée par Sylvain Lévi en Inde dans les

⁸¹ Cf. FHIMA et LARDINOIS, 2022.

⁸² FISH, 1980.

⁸³ Cf. LARDINOIS, 2007.

années 1920, à rebours des discours colonialistes, ne semble plus entendue, au début du XXI^e siècle, que par les spécialistes de la Chine comme Anne Cheng lorsqu'elle s'interroge sur le confucianisme et la diffusion du bouddhisme de l'Inde à l'Extrême Orient⁸⁴.

Pour répondre à la question des traces que laisse dans la mémoire collective l'action de Sylvain Lévi menée principalement dans les milieux juifs, on observe un mouvement similaire à ceux des milieux savants et dans les mêmes temporalités : une fragmentation, un effacement progressif où se montre par moment une présence, bien que plus ténue encore. Ne prenons que l'exemple des *Cahiers de l'AIU*. Cette revue succède à *Paix et droit* dont la création par Sylvain Lévi n'est pas signalée, ni même ses premières interventions en tant que président de l'AIU, en 1920, auprès de la Société des nations, par exemple, pour défendre le « droit des minorités » juives et demander la reconnaissance de leur existence et la garantie de leurs droits dans les pays où ils résident. Pour marquer en 1963 le centenaire de la naissance de Sylvain Lévi, les *Cahiers de l'AIU* se contentent de publier un article d'André Chouraqui (1917-2007), traducteur de la Bible et du Coran, esquissant la biographie de l'ancien président. Encore n'était-ce qu'un chapitre extrait de l'ouvrage que l'auteur préparait pour le centenaire de l'Alliance, célébré en 1960. En août 1997, la même revue publie un article sur les « grandes figures de l'Alliance ». Mais Sylvain Lévi, aux côtés des autres présidents, n'apparaît que dans une petite notice, comme s'il n'avait pas assuré l'une des présidences les plus longues de l'histoire de cette institution.

Quant aux autres mentions de son nom, elles appartiennent à deux registres. Il s'agit, soit d'une mise en regard avec des intellectuels juifs dont la postérité retient qu'ils ont, pour leur part, été des sympathisants du sionisme (comme Léon Blum), soit d'un label honorifique lorsque son nom est attribué à des écoles ou des groupes scolaires dans les communautés d'Orient et du Maghreb, cela au moins jusqu'en 2000. Le témoignage de Jules Braunschvig (1908-1993), élu président de l'AIU en 1976, qui de façon régulière déplore l'oubli dans lequel est tombé Sylvain Lévi — « mon très illustre et trop oublié prédécesseur Sylvain Lévi⁸⁵ » — est une exception : la

⁸⁴ Cf. CHENG, 2015, CHENG et KUMAR, 2020.

⁸⁵ *Les Cahiers de l'Alliance Israélite Universelle*, 1979, p. 5.

fragmentation de la renommée de Sylvain Lévi et de son souvenir s'avère dès les années 1950 et s'accroît dans les années 1970.

La disparition de la mémoire collective du nom de Sylvain Lévi, en particulier comme savant, est attestée par ces constructions sociales de la renommée que sont les dictionnaires biographiques à destination du public cultivé⁸⁶. Un exemple parmi d'autres l'atteste. Le *Dictionnaire des intellectuels français* édité en 1996 par Jacques Julliard et Michel Winock ne contient aucune entrée à son nom alors que, rappelons-le, Sylvain Lévi faisait l'objet d'une notice dans *La Grande Encyclopédie*, dès 1895-1896. Un siècle plus tard, dans ce *Dictionnaire des intellectuels*, son nom n'apparaît, en passant, que dans la notice dévolue à l'AIU où sont mentionnés seulement trois de ses plus éminents présidents. Pourtant, les savants et les intellectuels avec lesquels Sylvain Lévi fut associé, d'une manière ou d'une autre, font l'objet d'une entrée : Jean-Richard Bloch, Émile Durkheim, Marcel Mauss, Romain Rolland (1866-1944), et même l'ésotériste René Guénon (1886-1951) dont les relations anecdotiques avec Sylvain Lévi semblent plus valorisées que les travaux de ce dernier.

Tout se passe comme si la mémoire venait au rebours de l'histoire. L'indianiste artisan du développement des études indiennes en France dans la première moitié du XX^e siècle y disparaît au profit de l'homme politique au sein de l'AIU, institution juive laïque la plus connue mais généralement tenue pour secondaire par une historiographie traditionnelle sur la France. Les études orientalistes, dans ce dictionnaire, sont réduites à des aires culturelles plus proches de l'Occident. Elles sont représentées par des notices portant sur des spécialistes du monde arabo-musulman, comme Louis Massignon (1883-1962). Cet exemple nous importe précisément parce que Sylvain Lévi avait soutenu sa candidature au Collège de France et intégré ses enseignements sur l'islam indien dans les programmes que couvrait l'Institut de civilisation indienne. Or l'actualité de Massignon à la fin du XX^e siècle, telle qu'elle ressort de la notice dans ce *Dictionnaire des intellectuels*, est construite à l'aune des opinions politiques de Massignon et de ce qu'il pensait devoir être la « vocation arabe de la France⁸⁷ ». La présentation de son œuvre érudite sur le mystique musulman Al-Halladj (que l'on peut rapprocher du travail de Sylvain Lévi sur le bouddhiste Asanga) est comme enchâssée

⁸⁶ CHAPPEY, 2013.

⁸⁷ DROZ, 1996.

dans cette thèse politique. Est alors souligné le fait que Massignon fut un « adversaire déclaré du sionisme israélien » (si cette expression a un sens : rappelons qu'à la fin de la Première Guerre mondiale Massignon fut un sympathisant du sionisme⁸⁸, ce que ne fut pas Sylvain Lévi). Vues comparativement sous cet angle politique, l'œuvre et l'action de Sylvain Lévi ne peuvent que paraître inactuelles.

Plusieurs ordres de raisons sont à considérer pour comprendre cet effacement progressif de Sylvain Lévi de la mémoire collective. Elles sont d'abord historiques. Et, procédant de l'histoire, elles peuvent aussi relever d'un inconscient collectif, malaisé à analyser, qui classe et décline les personnes en fonction de l'intérêt qu'elles peuvent ou ne peuvent plus susciter pour le présent. L'indépendance de l'Inde, en 1947, et le mouvement de décolonisation qui s'amorce dans le monde ont ouvert une ère nouvelle où s'est développée, dès les années 1960, une critique des savoirs occidentaux sur les cultures non-européennes.

Ainsi se forge, à front renversé, une renommée négative de Sylvain Lévi⁸⁹. Elle s'accroît après la Seconde Guerre, au fur et à mesure que l'histoire donne raison aux mouvements qui font basculer le monde, rendant obsolètes les manières anciennes de voir et d'écrire quand les jugements rétrospectifs prennent le pas sur l'analyse socio-historique. Prenons l'assertion de Sylvain Lévi, pourtant émise après tant d'autres : « l'Inde n'a pas d'histoire », soutenue notamment dans *L'Inde et le monde*. Sortie de son contexte d'énonciation, elle est disqualifiée comme un préjugé orientaliste, sans que soit envisagée la possibilité de retrouver une part de vérité sous le stéréotype et, dans une histoire dépassionnée, sans que soient étudiés les glissements de sens qui se produisent d'une époque à une autre sur un même mot⁹⁰. Ainsi, les raccourcis et les

⁸⁸ Cf. FHIMA, 1997.

⁸⁹ Sur ce point, on peut dire que l'action de Sylvain Lévi est l'objet d'un processus de dévalorisation (cf. HEINICH, 2022, p. 18-19) ; mais le processus de fragmentation de la renommée, dans son ensemble, n'est pas équivalent à cette dévalorisation ponctuelle.

⁹⁰ Le terme « histoire » pour Sylvain Lévi pourrait, dans le contexte de la phrase où il s'insère notamment dans l'ouvrage sur le Népal, se comprendre comme un synonyme de ce que nous appelons aujourd'hui « historiographie » : « L'Inde, dans son ensemble, est un monde qui n'a pas d'histoire : elle s'est créé des dieux, des dogmes, des lois, des sciences, des arts, mais elle n'a pas livré le secret de leur formation ni de leur métamorphose. », (LÉVI, 1905, 1 : 2) Une analyse dépassionnée serait utile pour examiner ce que signifie ne pas s'intéresser à l'historiographie en ôtant par exemple tout jugement de valeur à la fonction « histoire » à laquelle des sociétés peuvent ou ne peuvent pas accorder une importance pour juger de leur passé pour elles-mêmes. Ainsi, on peut rapprocher l'assertion de S. Lévi, à supposer que sa formule lapidaire ait du sens pour l'Inde ancienne, de ce qu'a montré l'historien Y. H. Yerushalmi pour les Juifs qui se sont, au fil des siècles, constitués en peuple historique, ont entretenu

contresens historiographiques qui résultent de lectures hâtives ne permettent pas de penser que, comme le note Charles Malamoud : « L'ambition constante de Sylvain Lévi a été de faire ou plutôt de travailler à rendre possible l'histoire du monde indien, une histoire qui pourrait être insérée dans l'histoire universelle.⁹¹ »

Un mouvement similaire de cette renommée négative de Sylvain Lévi s'observe au sein d'un monde juif français qui, meurtri au lendemain de l'extermination des Juifs d'Europe, redessine son avenir dans des mutations politiques d'importance. L'AIU, présidée à partir de 1944 par le juriste René Cassin (1887-1976), redéfinit sa place dans les institutions juives nationales et internationales et infléchit rapidement sa position sur la question de la Palestine alors que l'ONU prend le dossier en charge⁹². En 1948, la création légale de l'État d'Israël rend surannée, voire caduque, la position antisioniste que défendait l'AIU depuis la Conférence de la Paix de 1919, et à laquelle s'était rallié Sylvain Lévi.

CONCLUSION

Ce que la mémoire collective, pour reprendre les termes de l'ouvrage de Maurice Halbwachs, conserve de Sylvain Lévi, de l'homme, de son œuvre et de son action, varie à mesure que les groupes qui en avaient le souvenir disparaissent, mais il suffit que ce souvenir se maintienne dans quelques groupes pour qu'on puisse venir l'y puiser. À ce point, la notion de dossier mental, telle que la développe François Recanati⁹³, adossée à celle de nom propre⁹⁴, si l'on s'en tient surtout à la composante de la mémoire et du souvenir qui en constitue l'un des éléments, nous semble offrir des pistes de réflexion fécondes. Le nom propre de Lévi mérite d'abord qu'on s'y arrête. Il faut en effet prolonger les analyses des philosophes du langage sur ce sujet par des considérations d'ordre historique et sociologique. Certains noms propres juifs (par exemple Lévi, Cohen, Yerushalmi ou Yehuda) dénotent une propriété spécifique d'être des noms « juifs » qui ne réfèrent donc que des porteurs qui, par association, possèdent cette même propriété d'être « juifs » (quel que soit le contenu que l'on

une mémoire d'eux-mêmes, mais ne se sont pas intéressés à produire de l'histoire avant le XIX^e siècle, cf. YERUSHALMI, 1984.

⁹¹ MALAMOUD, 2003, p. 201.

⁹² NICAULT, 2001.

⁹³ RECANATI, 2012.

⁹⁴ KRIPKE, 1982, RECANATI, 1983.

affecte à cette propriété). En d'autres termes, la propriété « nom propre juif » est réalisée dans le monde réel mais aussi dans tous les mondes possibles, alors que les autres propriétés des porteurs de ce nom peuvent varier. On peut comprendre en ce sens l'assertion de Sylvain Lévi (que le prénom doit singulariser afin que sa renommée soit attachée à la personne que son nom propre dénote) lorsqu'il déclare : « Juif et indianiste bouddhisant, je cumule dans cet ordre-là⁹⁵ ». Dans cet ordre-là : ce type de nom propre juif, en l'occurrence « Lévi », est bien un « désignateur rigide⁹⁶ », pour reprendre l'expression de Kripke car, inversement, être indianiste bouddhisant ou professeur au Collège de France sont des descriptions définies qui ne sont réalisées que dans le monde réel d'où parle Sylvain Lévi. Dans un autre monde possible, Sylvain Lévi aurait pu occuper toutes autres positions, restant cependant « juif », au moins de par son nom, donc également au regard extérieur.

Ces remarques nous importent pour réfléchir, du point de vue des sciences sociales, à l'utilisation que l'on peut faire du concept de dossier mental tel que l'expose François Recanati. On se limite ici à quelques réflexions liminaires. La renommée de Sylvain Lévi peut être comprise comme une chaîne de transmission qui relie un nom propre donné jusqu'aux locuteurs contemporains. Le nom propre de Sylvain Lévi, comme nous l'avons montré, outre d'être un « désignateur rigide » réfère à un ensemble complexe de propriétés sédimentées qui sont autant de descriptions définies dont les usages varient selon les acteurs et encore selon les périodes considérées. Car le concept de dossier mental, s'il a une valeur heuristique pour les sciences sociales, demande à être compris dans sa dimension diachronique. Et cela, même pour la valeur du nom propre Lévi comme « désignateur rigide » dont les actualisations varient selon les conjonctures historiques. En effet, si « Lévi oblige », pour reprendre le titre d'un essai éponyme⁹⁷, l'obligation à l'action (si obligation il y a) ou du moins l'incitation⁹⁸ ne peuvent s'actualiser que selon des contextes et des enjeux particuliers qu'il convient de comprendre. Ainsi, nous avons évoqué précédemment les actions de Sylvain Lévi lors de l'affaire Dreyfus, et en 1933 après l'arrivée des nazis au pouvoir en Allemagne. Réciproquement, le nom propre « Lévi » peut inciter à l'action hostile dirigée contre

⁹⁵ Cf. note 2.

⁹⁶ À ce désignateur rigide, il faut ajouter le fait que Sylvain Lévi est un homme, et qu'il le demeure dans tous les mondes possibles.

⁹⁷ LÉVY, 2008.

⁹⁸ Cf. FHIMA, 2019.

le porteur du nom, comme on l'observe dans les cas d'agressions antisémites⁹⁹, mais qui ne le sont pas toutes nécessairement comme nous l'avons noté dans les attaques dont Sylvain Lévi est l'objet au moment de la Conférence de la paix en 1919.

Mais pour nous en tenir à la période postérieure à la mort de Sylvain Lévi, il faudrait s'interroger sur les éléments qui composent les dossiers mentaux que chacun mobilise à l'évocation du seul nom propre « Sylvain Lévi » et les chaînes d'associations effectuées par les locuteurs, de manière toujours partielle. Inde, sanskrit, orientalisme, hindouisme, bouddhisme, Collège de France, EPHE, Juif, affaire Dreyfus, antisémitisme, Alliance israélite universelle, sionisme, bolchevisme, Japon, Institut de civilisation indienne, colonialisme : plus que de simples mots-clés qui seraient utilisés dans une recherche rapide, ce sont là quelques-unes de ces propriétés inégalement partagées dont les référents complexes et leur valeur, loin d'être stabilisés et eux-mêmes sources d'associations secondaires, informent les assertions faites à propos de Sylvain Lévi. Au prix de ce travail de mise à distance, on peut espérer se départir des jugements de valeur qui saturent ce nom propre afin d'en proposer une meilleure compréhension historique et sociologique.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- ARBELET (François) et DEVLAEINCK (Marielle) (dir.), 2021, « Fama : réputation et renommée », *Questes, revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, n°42, p. 1-146.
- BAGCHI (Prabodh Chandra), 1936, « Obituary Sylvain Lévi », *Indian Historical Quaterly*, vol. 12, p. 177-186.
- BANSAT-BOUDON (Lyne), 1992, *Poétique du théâtre indien. Lectures du Natyaśāstra*, Paris, École française d'Extrême-Orient.
- BANSAT-BOUDON (L.) et LARDINOIS (Roland) (dir.), avec la collaboration de RATIÉ (Isabelle), 2007, *Sylvain Lévi. Études indiennes, sciences sociales*, Turnhout (Belgique), Brepols.
- BARTH (Auguste), 1914, *Œuvres*, Paris, E. Leroux, 1914, t. II, p. 257-261 [compte rendu de Sylvain Lévi, *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas*]

⁹⁹ Pour un exemple littéraire d'hostilité et de violence antisémite suscitées indirectement par le nom propre « Lévy », cf. le récit éponyme écrit par Jean-Richard Bloch, le neveu de Sylvain Lévi, JEAN RICHARD, 1911.

- BARTH (A.), 1918 [1892], *Œuvres*, Paris, Ernest Leroux, 1918, t. IV [compte rendu de Sylvain Lévi, *Le théâtre indien*, 1890]
- BECKER (Howard), 1982, *Les mondes de l'art* (présentation de Pierre-Michel Menger, traduit de l'anglais par Jeanne Bouniort), Paris, Flammarion.
- BERGAIGNE (Abel), 1878-1897, *La Religion védique d'après les hymnes du Rig Veda*, Paris, F. Vieweg, E. Bouillon, 4 tomes.
- BERGAIGNE (A.), 1879, *Nâgânanda, la joie des serpents* (drame bouddhique attribué au roi Çrî-Harcha-Deva, traduit pour la première fois du sanskrit et du prâkrit en français par Abel BERGAIGNE), Paris, Ernest Leroux.
- BERGAIGNE (A.) et LEHUGEUR (Paul), 1884, *Sacountala, drame en 7 actes mêlé de prose et de vers de Calidasa* (traduit du sanskrit en français par Abel BERGAIGNE), Paris, Éditions Jouaust (Nouvelle Bibliothèque Classique).
- BEUSCART (Jean-Samuel), CHAUVIN (Pierre-Marie), JOURDAIN (Anne) et NAULIN (Sidonie), 2015, « La réputation et ses dispositifs. Introduction », *Terrains et travaux*, 1, 26, p. 5-22.
- BIARDEAU (Madeleine) et MALAMOUD (Charles), 1976, *Le sacrifice dans l'Inde ancienne*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BLOCH, Jean-Richard, alias JEAN RICHARD, 1911, « Lévy », *Nouvelle Revue française*, 1^{er} juillet, p. 62-119. Repris dans, *Lévy, Premier livre de contes*, Paris, NRF, 1912, p. 11-77.
- BLOCH (Jules), 1935, « [Sylvain Lévi] Le savant », *L'Univers israélite*, 91^e année, n°7, 8 novembre, p. 98-99.
- BLOCH (J.), 1937, « Sylvain Lévi », dans École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques, *Annuaire 1937-1938*. 1937, p. 39-43.
- BONGARD-LEVIN (Grigorij), LARDINOIS (Roland) et VIGASIN (Aleksej A.), 2002, *Correspondances orientalistes entre Paris et Saint-Petersbourg*, Préface de Grigorij BONGARD-LEVIN et Jean LECLANT, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Bulletin de la Maison franco-japonaise*, 1936, t. 8, n°2-4, « Sylvain Lévi et son œuvre », p. 1-62.
- Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris*, 1930, 2, n°72, p. 133-135.

- Calcutta Review (The)*, 1935, « The Late Professor Sylvain Lévi », November, p. 221-222.
- CHAPPEY (Jean-Luc), 2013, *Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, listes de noms, réputation, des Lumières à Wikipedia*, Seyssel, Champ Vallon.
- CHENG (Anne), 2015, « Le confucianisme est-il un humanisme ? », *L'Annuaire du Collège de France 2013-2014. Résumé des cours et travaux 114^e année*, Paris, Collège de France, p. 545-559.
- CHENG (A.) et KUMAR (Sanchit) (dir.), 2020, *India-China: Intersecting Universalities*, New edition [online]. Paris: Collège de France (Institut des civilisations), DOI: <https://doi.org/10.4000/books.cdf.6183>.
- DROZ (Bernard), 1996, « Massignon (Louis) 1883-1962 », dans JULLIARD (Jacques) et WINOCK (Michel) (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Le Seuil, p. 930-931.
- DURKHEIM (Émile), 1899, « De la définition des phénomènes religieux », *L'Année sociologique*, II, p. 1-28.
- EPHE, 1936, *Célébration du cinquantième de la cinquième Section de l'École Pratique des Hautes Études*, dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses*, Paris, Librairie E. Leroux.
- FHIMA (Catherine), 1997, « Les écrivains juifs français et le sionisme (1897-1930) », *Archives juives, revue d'histoire des Juifs de France*, vol. 30, n°2, p. 49-70.
- FHIMA (C.), 2009, « Les effets de l'Affaire Dreyfus sur quelques figures juives », dans (Gilles) MANCERON et (Emmanuel) NAQUET (dirs.), *Être dreyfusard, hier et aujourd'hui*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 509-515.
- FHIMA (C.), 2019, « L'identité en face à face. Ce que l'identité fait et fait faire au miroir de l'altérité », *Questions de communication*, vol. 36, n°2, p. 147-165.
- FHIMA (C.) et LARDINOIS (Roland), 2013, « Sylvain Lévi passeur d'Orient : autorité savante et conscience morale », dans Michel ESPAGNE et Perrine SIMON-NAHUM (dir.), *Passeurs d'Orient. Les Juifs dans l'orientalisme*, Paris, éditions de l'Éclat, p. 163-184.
- FHIMA (C.) et LARDINOIS (R.), 2020, « Lévi (Sylvain). Adresses, lectorats et auditoires d'un savant orientaliste » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique*

- des publics*. Mis en ligne le 16 septembre 2020. Dernière modification le 20 janvier 2021. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/levi-sylvain>.
- FHIMA (C.) et LARDINOIS (R.), 2022, « Émile Durkheim et la sociologie des religions : une configuration savante singulière autour du sacrifice vers 1900 », *Revue d'études durkheimiennes / Durkheimian Studies*, vol. 26, p. 125-158.
- FISCHER-TINÉ (Harald), 2014, *Shyamji Krishnavarma. Sanskrit, Sociology and Anti-Imperialism*, Delhi, Routledge.
- FISH (Stanley), 1980, *Quand lire c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*, traduit de l'anglais (américain) par Étienne DOBENESQUE ; préface de Yves CITTON ; postface inédite de Stanley FISH, Paris, Éditions Les Prairies ordinaires, 2007.
- FOUCHER (Alfred), 1935, « Sylvain Lévi (1863-1935) », *Le Temps*, 2 novembre.
- GAUVARD (Claude) (dir.), 1993, « La renommée », *Médiévales*, n° 24, p. 5-129.
- GOLOUBEV (Victor), 1935, « Sylvain Lévi et l'Indochine », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, n°2, p. 550-574.
- HEINICH (Nathalie), 2012, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard.
- HEINICH (N.), 2017, *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard.
- HEINICH (N.), 2022, *La valeur des personnes. Preuves et épreuves de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- HUBERT (Henri) et MAUSS (Marcel), 1899, « Essai sur la nature et la fonction du sacrifice », *L'Année sociologique*, II, p. 29-138.
- HUMMEL (Pascale) (dir.), 2012, *De Fama. Études sur la construction de la réputation et de la postérité*, Paris, Philologicum.
- JULLIARD (Jacques) et WINOCK (Michel) (dir.), 1996, *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Le Seuil.
- KARADY (Victor), 1972, « Normaliens et autres enseignants à la Belle Époque. Note sur l'origine sociale et la réussite dans une profession intellectuelle », *Revue française de sociologie*, XIII, p. 35-58.
- KASPI (André) (dir.), 2010, *Histoire de l'Alliance israélite universelle : de 1860 à nos jours*, Paris, Éditions Armand Colin.

- KRIPKE (Saul), 1982, *La logique des noms propres*, traduction française de Pierre JACOB et François RECANATI, Paris, Éditions de Minuit.
- LANG (Gladys Engel) et LANG (Kurt), 1988, « Recognition and Renown: The Survival of Artistic Reputation », *American Journal of Sociology*, vol. 94, n°1, p. 79-109.
- LARDINOIS (Roland), 2003-2004, « La création de l'Institut de civilisation indienne par Sylvain Lévi (1927) », *Studia Asiatica*, IV-V, p. 737-748.
- LARDINOIS (R.), 2007, *L'invention de l'Inde. Entre ésotérisme et science*, Paris, CNRS Éditions.
- LARDINOIS (R.), 2018, *Sylvain Lévi et l'entrée du sanskrit au Collège de France*, Paris, École française d'Extrême-Orient.
- LARDINOIS (R.) et WEILL (Georges), 2010, *Sylvain Lévi. Le savant et le citoyen*, Paris, Honoré Champion.
- Les Cahiers de l'Alliance Israélite Universelle*, 1979, n° 201, octobre-novembre.
- LÉVI (D. Sylvain-), 1925, *Dans l'Inde (De Ceylan au Népal)*, Paris, Rieder.
- LÉVI (Sylvain), 1890a, *Le théâtre indien*, Paris, Bibliothèque de l'École des hautes études, IV^e section, sciences historiques et philologiques, 2 vol. (2^e tirage 1963).
- LÉVI (S.), 1890b, « Abel Bergaigne et l'indianisme », *Revue Bleue*, XLV, 1^{er} mars, p. 261-268 (repris dans *Mémorial Sylvain Lévi*, 1996, p. 1-15).
- LÉVI (S.), 1898, *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas*, Paris, E. Leroux, (Bibliothèque de l'École des hautes études, Sciences religieuses, vol. 11) ; 2^e éd. 1966, préface de Louis RENOU, Paris, Presses Universitaires de France ; 3^e éd. 2003, préface de Louis RENOU, postface de Charles MALAMOUD, Turnhout (Belgique), Brepols.
- LÉVI (S.), 1905-1908, *Le Népal. Étude historique d'un royaume hindou*, Paris, E. Leroux (Annales du musée Guimet), 3 vol. (trad. partielle en anglais par Theodore Riccardi, 1975, Kailash ; en népali par Dilli Raj Upreti Patan, 2005, Katmandu, Himal Book).
- LÉVI (S.), 1907, 1911, *Asanga. Mahâyâna-Sûtrâlamkāra. Exposé de la doctrine du Grand Véhicule selon le système Yogâcāra*, t. I Édition, t. II Traduction, Introduction, Index, Paris, Honoré Champion.

- LÉVI (S.), 1918, *Une renaissance juive en Judée*, précédée d'une allocution de M. Georges Picot, Haut-commissaire de la République en Palestine et en Syrie, Ligue des Amis du sionisme, tract n° 5, Paris, Imprimerie Driay-Cahen.
- LÉVI (S.), 1925a, *L'Inde et le monde*, Paris, Honoré Champion.
- LÉVI (S.), 1925b, « Une heure avec M. Sylvain Lévi » par Frédéric LEFÈVRE, *Les Nouvelles littéraires*, 14 mars 1925.
- LÉVI (S.), 1937, *Mémorial Sylvain Lévi*, Delhi, Motilal Banarsidass, 1996.
- LÉVI (S.), 2008, *Génie de l'Inde*, Leçon inaugurale de la chaire de langue et littérature sanscrites délivrée au Collège de France le 16 janvier 1895, édition établie par Roland LARDINOIS, Paris, Éditions Allia.
- LÉVY (Isidore), 1935, « Sylvain Lévi (1863-1935) », *Revue des études juives*, t. 100, n°197-198, juillet-décembre, p. 1-3.
- LÉVY (Thierry), 2008, *Lévy oblige*, Paris, Grasset.
- MALAMOUD (Charles), 1989, *Cuire le monde. Rite et pensée dans l'Inde ancienne*, Paris, Éditions La Découverte.
- MALAMOUD (C.), 2003, « Postface », dans Sylvain LÉVI, *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas*, Turnhout (Belgique), Brepols.
- MARCEL-EUGÈNE, 1926, « L'Orient trahi par un orientaliste officiel », *Clarté*, 2, juillet, p. 54-58.
- MASCHINO (Maurice) et STCHOUPAK (Nadine), 1934-1936, « Rétrospective : l'œuvre complet de Sylvain Lévi. Bibliographie par M. MASCHINO, index par N. STCHOUPAK », *Bibliographie bouddhique*, VII-VIII, Bordeaux, Adrien Maisonneuve (repris dans *Mémorial Sylvain Lévi*, 1996, p. 445-508).
- MAUSS (Marcel), 1898, « Compte rendu : F. Byron Jevons, *An Introduction to the History of Religions* », *L'Année sociologique*, 1, p. 160-171 (repris dans M. Mauss, 1968, p. 109-116).
- MAUSS, (M.), 1900, « Compte rendu de Sylvain Lévi, *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas* », *L'Année sociologique*, 3, p. 293-295 (repris dans M. Mauss, 1968, p. 352-354).
- MAUSS (M.), 1907, « Compte rendu de Sylvain Lévi, *Le Népal* », *L'Année sociologique*, 10, p. 257-259 (repris dans M. Mauss, 1969, p. 545-547).
- MAUSS, (M.), 1968, *Œuvres*, t. 1, édité par Victor KARADY, Paris, Éditions de Minuit.

- MAUSS, (M.), 1969, *Œuvres*, t. 2, édité par Victor KARADY, Paris, Éditions de Minuit.
- MAUSS, (M.), 1969, *Œuvres*, t. 3, édité par Victor KARADY, Paris, Éditions de Minuit.
- MÉNÉGOZ (Fernand), 1929, *Revue d'histoire et de philosophie religieuse*, 9^e année, n°6, novembre-décembre, p. 493-497.
- NICAULT (Catherine), 2001, « L'Alliance au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : ruptures et continuités idéologiques », *Archives juives*, vol. 34, n°1, p. 23-53.
- NICAULT (C.), 2020, « Daniel, Abraham, Lévi, diplomate, ambassadeur de France », *Archives juives*, vol. 53, n°2, p. 109-119.
- OLDENBERG (Hermann), 1894, *Die Religion des Veda*, Berlin, Besser (*La religion du Veda*, traduit de l'allemand par Victor HENRY avec une préface du traducteur, Paris, F. Alcan, 1903).
- RAGOUET (Pascal), 2000, « Notoriété professionnelle et organisation scientifique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°109, p. 317-341.
- RECANATI (François), 2012, *Mental Files*, Oxford, Oxford University Press.
- RECANATI (F.), 1983, « La sémantique des noms propres : remarques sur la notion de 'désignateur rigide' », *Langue française*, n°57, p. 106-118.
- RENOU (Louis), 1996 [1936], « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », *Journal asiatique*, t. 228, p. 1-59 (repris dans *Mémorial Sylvain Lévi*, 1996).
- RIBERAIGUA (Caroline), 2017, « De L'Inde au Népal, du Népal à la France : les tribulations du manuscrit de la *Perfection de sagesse en huit mille vers*, Inde, XI^e siècle », *Colligere*, 20 juin, [https:// archibibscdf.hypotheses.org/559](https://archibibscdf.hypotheses.org/559). Consulté le 31/08/2021.
- RICCARDI, Thed, 2003, « The case of the French Savant », dans *The Oriental Casebook of Sherlock Holmes. Nine Adventures from the Lost Years*, New York, Pegasus Crime, p. 162-202.
- ROSANVALLON (Pierre), 2011, *La société des égaux*, Paris, Éditions du Seuil.
- SARKAR (Benoy Kumar), 1930, « Categories of societal speculations in Eur-America with special references to Economics and Politics », *The Calcutta Review*, January, p. 118.
- SCHERRER-SCHAUB (Cristina), 2007, « De lui dont les 'Trois océans ont de leurs flots abreuvé les montures...' Tout ce que l'histoire du bouddhisme doit à Sylvain

- Lévi », dans BANSAT-BOUDON (L.) et LARDINOIS (R.) (dir.), avec la collaboration de RATIÉ (I.), *Sylvain Lévi. Études indiennes, sciences sociales*, Turnhout (Belgique), Brepols, p. 173-190.
- SCHWAB (Raymond), 1936, « Une puissance spirituelle. Traits de Sylvain Lévi », *Les Nouvelles littéraires*, 25 janvier, p. 4.
- SENART (Émile), 1891, « Le théâtre indien », *Revue des Deux Mondes*, LXI^e année, t. 105, mai-juin, p. 84-123.
- SPIRE (André), 1919, « Du *Mahâyâna Sûtrâlamkāra* à la Conférence de la paix. (Essai de contribution à l'éclaircissement du cas Sylvain Lévi) », repris dans *Souvenirs à bâtons rompus*, Paris, Albin Michel, 1962, p. 111-114.
- VARMA (Dominique), 2016, *Après le déluge*, Paris, les éditions de Janus.
- YERUSHALMI (Yosef Hayim), 1984, *Zakhôr. Histoire juive et mémoire juive*, traduit de l'anglais par Éric VIGNE, Paris, Éditions La Découverte.
- YERUSHALMI (Y. H.), 2011, *Serviteurs des rois et non serviteurs des serviteurs*, traduit par Éric VIGNE, Paris, Éditions Allia.